

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

XXXX MD/MCB

Objet

SINISTRE DE LA PISCINE
DE FONCILLON :
DESIGNATION D'UN EXPERT

80 134

DATE DE CONVOCATION

19 septembre 1980

DATE D'AFFICHAGE

19 septembre 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 19

Nombre de votants 24

Pour 24

Contre

Abstention

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt six septembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS

Etaient présents : MM. LIS, BOUCHET, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, BUJARD
DUFOUR, PAPEAU, COLLE, POUYAILLOUX, NAULIN, TETARD, MAURELLET,
GUICHAOUA, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, PELLETIER, CABAL, BOULAN

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés MM. FABER par M. LIS, Mme TACQUET par Melle FOUCHE,
M. BOISARD par M. MAURELLET, Me TAP par M. BOUTET, M. LACHAUD
par Me DUFOUR.

Absents : MM. MONTRON, VIAUD, POUGET,

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

A la suite de l'incendie qui a détruit l'établissement
"Le Ras d'Eau", annexe de la Piscine de Foncillon, dans la
nuit du vendredi 19 septembre, il convient de désigner un
expert pour représenter la Ville dans l'évaluation des domma-
ges résultant de ce sinistre.

Il est proposé au Conseil Municipal, de désigner
comme expert la S.A. "Expertises GALTIER" à BORDEAUX.

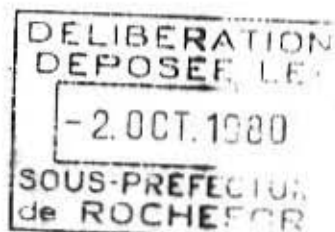
Cette société a en effet effectué en 1976 la mise à
jour de l'inventaire général des biens communaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE :

. de désigner la S.A. "Expertises GALTIER" 91, rue Judaïque
à BORDEAUX comme expert, pour l'évaluation des dommages sur
bâtiments, matériel, mobilier et marchandises résultant du
sinistre survenu le 19 septembre 1980 à l'établissement
"le Ras d'Eau" annexe de la Piscine de Foncillon.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM les membres présents.



Pour extrait conforme,
Le Maire

Pierre LIS